



Alun liquide

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité# CHE-5001
Date de révision : 23 septembre 2022

Version:10

1. Identification

Identificateur de produit

Identité du produit

Liquid Alum

Autres moyens d'identification;

Alun liquide, Sulfate d'aluminium liquide

Formulaire de produit

Mélange

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

L'alun est utilisé comme un agent coagulant dans le traitement des eaux municipales et industrielles et des eaux usées et comme un additif dans la fabrication du papier.

Restrictions d'utilisation:

Référez-vous aux informations posologiques de NSF.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Chemtrade Logistics Inc. (Canada)
155 Gordon Baker Road Suite 300
Toronto, Ontario M2H 3N5

Chemtrade Logistics Inc. (US)
90 East Halsey Road, Suite 200
Parsippany, NJ 07054

Secours

Téléphone No

Numéro de Chemtrade en cas d'urgence : (866) 416-4404 (Toronto)

CHEMTREC +1-800-424-9300

Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC - jour et nuit

Service clientèle: Chemtrade Logistics Inc. (Canada)

Pour des renseignements sur la FDS: (416) 496-5856
www.chemtradelogistics.com

2. Identification des dangers du produit

L'exposition peut aggraver les troubles oculaires, cutanés ou respiratoires préexistants.

Classification de la substance ou du mélange

Corrosion du métal; H290

Peut être corrosif pour les métaux.

Corrosion cutanée / irritation cutanée
catégorie 1; H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions
oculaires graves.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2; H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité aquatique (aiguë), catégorie 3; H402

Nocif pour les organismes aquatiques.

Éléments d'étiquetage



Danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

[Prévention]:

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

[Réponse]:

P301+330+331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau, se doucher.

P304+340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

[Stockage]:

P405 Garder sous clef.

P406 Conserver dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante.

[Disposition]:

P501 Éliminer les contenus ou le conteneur conformément aux réglementations locales et nationales.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

| Ingrédient/Désignations chimiques | Poids % | Classification | Remarques * |
|--|---------|--|------------------------------|
| Sulfate d'aluminium Numéro CAS: 0010043-01-3 Synonymes : Remarque: Le sulfate d'aluminium est comme Al ₂ (SO ₄) ₃ • 14H ₂ O (sulfate d'aluminium sec), Acide sulfurique, sel d'aluminium (3:2) | 40 - 70 | Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1; H318 Corrosion du métal; H290 Toxicité aquatique (aiguë), catégorie 3; H402 | Pas de données disponibles.- |

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

*[PBT/vPvB] - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact de la composition ont été retenus en tant que secret commercial au sens de la norme de communication des dangers de l'OSHA [29 CFR 1910.1200].

4. Premiers secours

Description des premiers secours

| | |
|--|--|
| Généralités | En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. |
| Inhalation | Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin. |
| Yeux | Irriguer abondamment avec de l'eau propre pendant au moins 30 minutes, en tenant les paupières écartées et consulter un médecin. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. |
| Peau | Enlevez les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utilisez un nettoyant pour la peau reconnu. Tremper la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. |
| Ingestion | En cas d'ingestion, obtenez des soins médicaux immédiats. Restez au repos. Ne pas provoquer de vomissements. |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | |
| Résumé | Le contact avec la peau provoque de graves brûlures de la peau et des dommages aux yeux. Provoque de graves dommages aux yeux. |
| Effets aigus sur la santé: | la substance provoque de graves dommages aux yeux et des brûlures graves. |
| | YEAU: Le contact provoque de graves dommages aux yeux. Provoque des dommages permanents à la cornée, iris, ou conjonctive avec rougeur, douleur, gonflement, vision floue, et des brûlures graves (Immédiat). Aucun effet retardé du contact visuel n'est prévu. Aucun effet chronique du contact visuel n'est connu. (IMMÉDIAT) |

PEAU: Provoque une irritation sévère qui va progresser vers des brûlures chimiques. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, de la douleur, des brûlures cutanées graves et des cloques. (Immédiat). Aucun effet retardé du contact avec la peau n'est prévu. Aucun effet chronique du contact avec la peau n'est connu.

INHALATION : Peut être corrosif pour les voies respiratoires. Une exposition prolongée peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. (Immédiat). Peut causer un oedème pulmonaire retardé. Aucun effet chronique de l'inhalation n'est connu.

INGESTION : Peut causer des brûlures ou une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, et du tractus gastro-intestinal (Immédiat). Aucun symptôme retardé de l'ingestion n'est prévu. Aucun effet chronique de l'ingestion n'est connu.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial:En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction recommandés: Pulvérisation d'eau, produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau ou un gros jet d'eau. L'utilisation d'un gros jet d'eau peut propager le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux:Peut émettre des fumées toxiques et corrosives de SO₂ et de SO₃ dans des conditions extrêmes lorsque bouilli à siccité ou chauffé à plus de 600 °C (1112 °F).

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas respirer les brouillards , vapeurs , aérosols.

Conseils aux pompiers

Comme pour tous les incendies, portez un appareil respiratoire autonome (APRA) à pression positive avec un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter la zone. Portez l'APRA pendant le nettoyage immédiatement après l'incendie. Défense de fumer.

Risque d'incendie: Le produit n'est pas inflammable, mais peut brûler à des températures élevées.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif. Le contact avec des substances métalliques peut libérer de l'hydrogène gazeux inflammable.

Instructions de lutte contre les feux: N'entrez pas dans la zone d'incendie sans équipement de protection

approprié, y compris une protection respiratoire. Utilisez de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les contenants exposés. Retirer les contenants de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. **Soyez prudent lorsque vous combattez un incendie chimique.**

Les réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Autres informations: Ne pas laisser les eaux de ruissellement de la lutte contre l'incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Guide ERG N° 154

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales: Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne touchez pas ou ne marchez pas à travers les matériaux déversés. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Fournir une ventilation adéquate. Portez un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Voir la section 8. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Éviter la libération dans l'environnement.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent.

Aérer la zone.

Contenir, diluer avec précaution à l'eau et neutraliser avec de la soude ou de la chaux.

Pour l'isolation : Confiner tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. Comme mesure de précaution immédiate, isoler la zone de déversement ou de fuite dans toutes les directions. Ventiler la zone.

Contenir, diluer avec précaution à l'eau et neutraliser avec de la soude ou de la chaux.

Méthodes de nettoyage: Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Transférer les matières déversées dans un conteneur approprié pour les éliminer. Contactez les autorités compétentes après un déversement.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les conteneurs avec précaution pour éviter les dommages et les déversements.

Rangement sous clé.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de

les réutiliser.

Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Gardez le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et frais. Conserver à l'écart des températures extrêmement élevées ou basses et des matériaux incompatibles. Conserver dans un récipient résistant à la corrosion avec une doublure intérieure résistante. Entreposer dans un contenant d'origine ou un contenant résistant à la corrosion et/ou doublé.

Se conformer à la réglementation applicable.

Matières incompatibles: Métaux non à l'épreuve des acides (comme l'aluminium, le cuivre et le fer), bases, acier non allié, surfaces galvanisées.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

L'alun est utilisé comme un agent coagulant dans le traitement des eaux municipales et industrielles et des eaux usées et comme un additif dans la fabrication du papier.

Restrictions d'utilisation:

Référez-vous aux informations posologiques de NSF.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

| N° CAS | Ingrédient | La source | Valeur |
|--------------|-----------------------|---------------------------|-----------------------|
| 0010043-01-3 | Sulfate d'aluminium | ACGIH | Aucune limite établie |
| | | OSHA | Aucune limite établie |
| | | NIOSH | Aucune limite établie |
| | | Alberta | Aucune limite établie |
| | | Colombie-Britannique | Aucune limite établie |
| | | Manitoba | Aucune limite établie |
| | | Nouveau-Brunswick | Aucune limite établie |
| | | Terre-Neuve-et-Labrador | Aucune limite établie |
| | | Nouvelle-Écosse | Aucune limite établie |
| | | Territoires du Nord-Ouest | Aucune limite établie |
| | | Nunavut | Aucune limite établie |
| | | Ontario | Aucune limite établie |
| | | Île-du-Prince-Édouard | Aucune limite établie |
| | | Québec | Aucune limite établie |
| | | Saskatchewan | Aucune limite établie |
| Yukon | Aucune limite établie | | |

Contrôles de l'exposition**Respiratoire**

Choisir un appareil respiratoire approuvé, suivre les recommandations du fabricant lorsque les concentrations dépassent les limites admissibles d'exposition.

**Yeux**

Lunettes de sécurité chimique et écran facial.

Peau

Des vêtements résistant aux produits chimiques tels que des combinaisons / bottes de tablier devrait être porté. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection appropriés.

Matériaux des vêtements de protection : Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques.

Contrôles d'ingénierie

Des fontaines de lavage oculaire d'urgence et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées.

Autres pratiques de travail

Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Gants chimiquement compatibles, vêtements de protection et lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques, écran facial. Ventilation insuffisante : porter une protection respiratoire. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Voir la section 2 pour plus de détails.

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|--|--|
| Aspect | Clair liquide |
| Odeur | Inodore |
| Seuil olfactif | N'est pas applicable |
| pH | 1.4 – 2.6 |
| Point de congélation (°C) | -15.56 °C (3.99 °F) |
| Point d'ébullition (°C) | 101 °C (213.8 °F) |
| Point d'éclair | °F °C, Test method: (Open/Close cup) |
| Vitesse d'évaporation (Ether =1) | Aucune information disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | N'est pas applicable |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Limite inférieure d'explosivité: Aucune information disponible Limite supérieure d'explosivité: Aucune information disponible |
| Tension de vapeur (Pa) | Aucune information disponible |

| | |
|---|----------------------------------|
| Densité de vapeur | Aucune information disponible |
| Densité | Aucune information disponible |
| Solubilité dans l'eau | Complètement soluble dans l'eau. |
| Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow) | Aucune information disponible |
| Température d'auto-inflammation (°C) | Aucune information disponible |
| Température de dégradation (°C) | Aucune information disponible |
| Viscosité (cSt) | Aucune information disponible |

Gravité spécifique 1.30 - 1.35

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Peut être corrosif pour les métaux. Le contact avec les métaux peut faire évoluer de l'hydrogène gazeux inflammable. Peut réagir exothermiquement avec de l'eau libérant de la chaleur. L'ajout d'un acide à une base ou d'une base à un acide peut provoquer une réaction violente.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage (voir rubrique 7).

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses et matériaux incompatibles.

Matières incompatibles

Métaux non à l'épreuve des acides (comme l'aluminium, le cuivre et le fer), bases, acier non allié, surfaces galvanisées.

Produits de décomposition dangereux

Peut émettre des fumées toxiques et corrosives de SO₂ et de SO₃ dans des conditions extrêmes lorsque bouilli à siccité ou chauffé à plus de 600 °C (1112 °F).

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

| | Oral DL50, mg / kg | DL50 de la peau, mg / kg | Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures | Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures | Inhalation gaz CL50, ppm |
|---|-----------------------|-----------------------------|---|--|--------------------------------|
| Estimations de la toxicité aiguë du produit | 3495 | NA | NA | NA | NA |

| Ingrédient | Oral DL50, mg / kg | DL50 de la peau, mg / kg | Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures | Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures | Inhalation gaz CL50, ppm |
|------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|---|--|--------------------------------|
| Sulfate d'aluminium - (10043-01-3) | 2,500.00, Rat - Catégorie: 5 | --- | --- | --- | --- |

Données sur la cancérogénicité

| N° CAS | Ingrédient | La source | Valeur |
|--------------|---------------------|-----------|--|
| 0010043-01-3 | Sulfate d'aluminium | CIRC | Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non; |
| | | ACGIH | Aucune limite établie |

| Classification | Catégorie | Description du danger |
|---|-----------|---|
| Toxicité Aiguë - Orale | --- | Non applicable |
| Toxicité Aiguë - Cutanée | --- | Non applicable |
| Toxicité Aiguë - Inhalation | --- | Non applicable |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | 1 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | 2 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Sensibilisation respiratoire | --- | Non applicable |
| Sensibilisation cutanée | --- | Non applicable |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | --- | Non applicable |
| Cancérogénicité | --- | Non applicable |
| Toxicité pour la reproduction | --- | Non applicable |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique | --- | Non applicable |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée | --- | Non applicable |
| Danger par aspiration | --- | Non applicable |

Voies d'entrée possibles:

Symptômes et effets, aigus et différés:

Le contact avec la peau provoque de graves brûlures de la peau et des dommages aux yeux. Provoque de graves dommages aux yeux.

Effets aigus sur la santé: la substance provoque de graves dommages aux yeux et des brûlures graves.

YEAU: Le contact provoque de graves dommages aux yeux. Provoque des dommages permanents à la cornée, iris, ou conjonctive avec rougeur, douleur, gonflement, vision floue, et des brûlures graves (Immédiat). Aucun effet retardé du contact visuel n'est prévu. Aucun effet chronique du contact visuel n'est connu. (IMMÉDIAT)

PEAU: Provoque une irritation sévère qui va progresser vers des brûlures chimiques. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, de la douleur, des brûlures cutanées graves et des cloques. (Immédiat). Aucun effet retardé du contact avec la peau n'est prévu. Aucun effet chronique du contact avec la peau n'est connu.

INHALATION : Peut être corrosif pour les voies respiratoires. Une exposition prolongée peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. (Immédiat). Peut causer un oedème pulmonaire retardé. Aucun effet chronique de l'inhalation n'est connu.

INGESTION : Peut causer des brûlures ou une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, et du tractus gastro-intestinal (Immédiat). Aucun symptôme retardé de l'ingestion n'est prévu. Aucun effet chronique de l'ingestion n'est connu.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Voie(s) d'exposition la plus probable: Peau, Yeux

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

12. Informations écologiques

Toxicité

Nocif pour la vie aquatique.

Écotoxicité aquatique

| Ingrédient | 96 hr LC50 poisson, mg/l | 48 hr EC50 crustacés, mg/l | ErC50 algues, mg/l |
|------------------------------------|--------------------------|----------------------------|----------------------------------|
| Sulfate d'aluminium - (10043-01-3) | 186.00, Danio rerio | 38.20, Daphnia | 0.45 (72 hr), Ceriodaphnia dubia |

Persistence et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, fédérales, provinciales, territoriales et internationales.

Écologie - Déchets : Évitez les rejets dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des cours d'eau.

Informations Supplémentaires : Le contenant peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

14. Informations relatives au transport



| | TMD (transport terrestre national) | IMO / IMDG (transport maritime) | ICAO/IATA |
|--|---|--|--|
| Numéro ONU | UN3264 | UN3264 | UN3264 |
| Nom d'expédition des Nations unies | UN3264, Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s., (contains aluminum sulfate), 8, aluminum sulfate | Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s., (contains aluminum sulfate) | Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s., (contains aluminum sulfate) |
| Classe(s) de danger pour le transport | Classe de danger TMD: 8 | IMDG: 8 | Classe d'aérien: 8 |
| Groupe d'emballage | III | III | III |
| Dangers pour l'environnement | | | |
| IMDG | Polluant marin: Non; | | |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucune information disponible | | |

15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations

La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Classement NFPA

Santé (bleu) :3

Feu (rouge) :0

Réactivité (jaune) :1

Spécial (blanc) :ACID



Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17) et la FDS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA):

Sulfate d'aluminium (Présent)

Eau (Présent)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités (lbs) à signaler:

Sulfate d'aluminium (5,000.00)

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Sulfate d'aluminium

Eau

Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Sulfate d'aluminium

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Sulfate d'aluminium

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 Étiquette de Danger:

This product contains no chemicals known to the State of California to cause cancer and birth defects or other reproductive harm.

| Nom du produit chimique (Numéro CAS) | US TSCA | Australia AICS | Korea ECL | EU EINECS | EU ELINCS | EU SVHC | EN NLP | Mexico INSQ |
|--------------------------------------|---------|----------------|-----------|-----------|-----------|---------|--------|-------------|
| Sulfate d'aluminium (0010043-01-3) | Oui | Oui | Oui | Oui | Non | Non | Non | Oui |

| Nom du produit chimique (Numéro CAS) | China IECSC | Japan ENCS | Japan ISHL | Japan PDSCL | Japan PRTR 1 | Japan PRTR 2 | Philippines PICCS | New Zealand NZIOC |
|--------------------------------------|-------------|------------|------------|-------------|--------------|--------------|-------------------|-------------------|
| Sulfate d'aluminium (0010043-01-3) | Oui | Oui | Non | Non | Non | Non | Oui | Oui |

16. Autres informations

Date de révision 09/23/2022

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Avertissement: Les informations présentées ici sont fournies à titre de guide à ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final décide de la pertinence des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.

Sommaire

| Section : | Modification |
|-----------|--|
| 1 | Modification de la langue, ajout d'une adresse aux États-Unis |
| 2 | Mise à jour des mentions de danger et de mise en garde et suppression des abréviations |
| 4 | Modification de la langue |
| 5 | Modification de la langue |
| 6 | Modification de la langue |
| 7 | Modification de la langue |
| 8 | Modification de la langue |
| 9 | Modification de la langue; Données modifiées |
| 11 | Modification de la langue; Données modifiées |
| 12 | Modification de la langue |
| 13 | Modification de la langue |
| 14 | Modification de la langue |
| 15 | Modification de la langue |

Manipuler le produit avec soin et éviter les contacts inutiles. Ces renseignements sont fournis en vertu du « droit de savoir » de l'OSHA aux États-Unis (29 CFR 1910.1200) et du règlement SIMDUT du Canada. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent. Les renseignements contenus dans les présentes sont fondés sur les données qui nous sont disponibles et sont jugés comme étant vrais et précis, mais ils ne sont pas offerts comme des spécifications du produit. Aucune garantie, expresse ou tacite, relativement à la précision de ces données, des risques reliés à l'utilisation du produit ou des résultats qui peuvent être obtenus de l'utilisation du produit, n'est faite et Chemtrade et ses entreprises affiliées n'assument aucune responsabilité. Chemtrade est membre de l'ACIC (Association canadienne de l'industrie de la chimie) et adhère aux codes et principes de Gestion responsable™.

